

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

TOUT-AGAUNE

La vie courante

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1903, tome 5, p. 325-328

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

LA VIE COURANTE

La poste anglaise. — M. J. Janet, *Revue des Revues*, nous montre le fonctionnement colossal de la poste anglaise, à l'aide d'intéressantes statistiques :

L'Angleterre échange annuellement 98 millions de lettres, cartes postales, circulaires, colis postaux, échantillons et journaux avec les autres pays d'Europe ; 61 millions et demi avec l'Amérique, 22 millions avec l'Asie, 18 millions et demi avec l'Australie, et 13 millions avec l'Afrique : au total, 213 millions.

Avec les Etats-Unis l'échange annuel atteint 44 millions de lettres ; avec la France, 25 millions trois quart ; avec l'Allemagne, 25 millions un tiers ; avec l'Italie, 6 millions et demi ; avec la Russie, 4 millions, et avec l'Autriche-Hongrie, 3 millions et demi.

Donc chaque minute, l'Angleterre envoie à l'Europe 104 lettres et en reçoit 82 ; elle envoie à l'Amérique 73 lettres et en reçoit 44, elle envoie à l'Asie 32 lettres et en reçoit 10 ; elle envoie à l'Afrique 10 lettres et en reçoit 7.

Enfin, si l'on veut établir, entre l'Angleterre et les autres puissances, une comparaison sur l'activité postale, on arrive aux résultats suivants :

Chaque personne reçoit annuellement : Etats-Unis, 74 lettres ; Angleterre, 71 ; Belgique, 51, Suisse, 46 ; Hollande, 43 ; France, 42 ; Allemagne, 30 ; Autriche, 21 : Italie 14, Russie, 2.

Service européen. — Sait-on, à ce sujet, quels sont les pays les moins favorisés par le service postal ? Ce sont, paraît-il, la France et la Belgique.

Tandis qu'en Danemark on compte une boîte aux lettres par 244 habitants, en Suisse par 382, dans le Luxembourg par 416 ; en Allemagne par 501 ; en France, on compte seulement une par 876 habitants, et, en Belgique, une par 1,271 habitants.

Le nombre des levées est également plus faible en France et en Belgique que dans les autres pays. A Berlin, on lève les boîtes aux lettres de la ville de 12 à 19 fois par jour ; à Londres, 16 fois dans la Cité, et 12 fois dans les faubourgs ; à Bruxelles, 14 fois ; à Anvers, 11 fois ; tandis qu'à Paris on ne les lève que 7 fois...

Il en est de même du nombre de distributions. Alors qu'il y a 12 distributions journalières à Berlin et à Londres, 10 à Bruxelles et à Vienne il y en a tout simplement 7 à Paris.

Mœurs des baleines — Les baleines ne sont plus des animaux éphémères, il s'en faut ! On racontait dernièrement, dans un journal

anglais, qu'une baleinière de New-York, venant de la mer de Behring, avait tué une énorme baleine dans les chaires de laquelle on trouva un harpon portant, selon l'usage, le nom du navire auquel il appartenait: *Montezuma*, gravé sur la lame. Or, le *Montezuma* était un baleinier de New-Badfort qui fut acheté par le gouvernement américain, à l'époque de la guerre de Sécession et coulé avec d'autres vieux navires, à l'entrée du port de Galveston, pendant le blocus. Il y avait donc une cinquantaine d'années environ que la baleine parcourait les océans avec un harpon dans le corps.

La baleine attaque quelquefois et se défend toujours avec une grande énergie. Elle ne craint pas les barques, ni même les petits navires. La *Handa Isle* fut attaquée de la sorte entre la Nouvelle-Zélande et Sydney ; elle naviguait à bon vent, quand deux baleines furent signalées ; toutes deux nageaient rapidement, quand, tout à coup, elles changèrent de direction et vinrent droit sur le navire. L'une d'elles, parvenue au bâtiment, plongea, mais l'autre heurta le navire comme un bélier. Le navire résista au choc et ne coula pas. Ce fut le cétacé qui coula. L'eau fut teintée de sang. Il est clair ici que la baleine avait attaqué le navire et ne l'avait pas attaqué par mégarde. S'il s'était agi d'une simple embarcation, l'attaque aurait réussi. Et cependant la baleine ne passe pas pour brave ; il suffit d'un rien pour terroriser une troupe de cétacés en marche.

Un baleinier aperçoit une troupe de baleines ; on met un canot à la mer et l'un des animaux est harponné. Tous les autres, frappés de terreur, au lieu de fuir ou de plonger, se rassemblent, se serrent les uns contre les autres et restent comme hypnotisés. Ils étaient tellement paralysés par la peur que quatre bateaux purent les harponner sans difficulté, laissant encore plusieurs baleines incapables de se sauver.

Cependant, une des baleines se réveilla de sa torpeur et, brusquement, fit chavirer une des embarcations. Puis, elle courut sur la baleinière, brick d'un fort tonnage, et la tamponna avec violence. Tout le monde à bord fut renversé. Le navire faisait eau. A peine avait-on mis les pompes en mouvement que l'on signale le retour de l'animal. Il était à quelques mètres sous l'eau, nageant très vite autour du navire. Il monta à la surface, prit du champ et revint à toute vitesse, se dirigeant sur le flanc du brick. Il eût certainement produit une voie d'eau considérable si un projectile bien dirigé par un bateau voisin n'eût arrêté le monstre dans sa course en le foudroyant sur place.

Donc, très impressionnable, la baleine, accessible à la peur, et inoffensive dans ce cas ; mais la douleur éveille chez elle l'instinct de la vengeance, et elle devient redoutable. C'est un petit renseignement dont peu d'entre nous, sans doute, auront à profiter.

Femmes soldats. — De tous les Etats de l'Union américaine, le Colorado est certainement celui où les idées avancées font le plus de progrès et où le féminisme a le plus de chances de triompher. On sait que le Colorado a aboli la peine de mort, qu'il a accordé aux femmes le droit de suffrage et qu'il les a autorisées à siéger comme jurés dans les causes civiles et criminelles.

La législation de cet Etat à l'esprit novateur vient de faire mieux encore ; la Chambre et le Sénat, ont voté une loi portant que désormais les femmes, aussi bien que les hommes, pourront faire partie de la garde nationale. La loi n'est pas encore signée par le gouverneur, mais il paraît certain qu'elle sera sanctionnée par le chef du pouvoir exécutif.

Du jour où les femmes du Colorado pourront s'engager dans la garde nationale, il est évident qu'une réforme radicale de l'uniforme s'imposera. Comme il n'est pas probable que les représentants du sexe fort consentent jamais à porter la jupe, même la jupe courte, ce sont les femmes-soldats qui devront adopter le costume masculin. On a déjà envisagé la question sous toutes ses faces, et les esprits conciliants proposent pour tous les membres de la garde nationale, hommes et femmes la culotte à la zouave, la culotte bouffante que portent déjà la plupart des femmes s'adonnant à la bicyclette. Quant à la tunique actuelle, on la remplacerait par une vareuse ou un dolman moins ajusté.

Contre le tabac. — Le comité social du Storthing norvégien vient de rédiger un projet de loi qui ne manquera point d'obtenir l'approbation des sociétés contre l'abus du tabac.

Ce projet, dont l'adoption est, paraît-il, certaine, a pour but d'interdire la vente du tabac aux jeunes gens âgés de moins de 16 ans. Dans les villes, la prohibition est absolue ; dans les campagnes, sans qu'on s'explique pourquoi, elle comporte quelque tolérance : les débits ruraux auront le droit de délivrer une certaine quantité de tabac aux jeunes gens qui leur présenteront un ordre écrit, signé d'une personne majeure, connue dans la localité.

Des instructions seront adressées aux autorités pour leur enjoindre de veiller à ce que la nouvelle loi soit exécutée dans toute sa rigueur. Elle ne doit pas, en effet, s'appliquer aux seuls débiteurs : elle atteint tous les consommateurs, car elle défend aux grandes personnes de fournir du tabac aux mineurs de 16 ans sous aucun prétexte et en aucune manière, même gratuitement. Avant d'offrir une cigarette à un jeune homme, les étrangers qui voyagent en Norvège devront donc s'informer de son état-civil, s'ils ne veulent point s'exposer à une poursuite judiciaire. La police sera autorisée à confisquer immédiatement les pipes, cigares et cigarettes des jeunes gens qui s'aventureraient à fumer sur la voie publique et les contraventions seront punies d'une amende variant

de deux à cent couronnes...

Voilà un projet de loi qui ne doit pas être populaire parmi les collégiens.

Mortalité. — Un savant français, M. Ogle, vient de dresser un tableau comparatif de la mortalité des hommes, de vingt-cinq à soixante-cinq ans, travaillant dans les différentes industries. Les études de M. Ogle lui ont permis de constater que ce sont les membres du clergé catholique et protestant qui représentent la durée moyenne de la vie.

C'est ainsi que pour 100 ecclésiastiques, il meurt 118 jardiniers, 126 travailleurs agricoles, 134 pêcheurs, 148 charpentiers-menuisiers, 152 avocats, 160 mineurs, 160 ouvriers-mécaniciens, 166 cordonniers, 171 boulangers et menuisiers, 174 maçons et tailleurs de pierre, 175 forgerons, 185 travailleurs de la voie ferrée, 189 tailleurs, 191 chapeliers, 193 imprimeurs, 196 ouvriers-cotonniers, 201 bouchers, 202 médecins, 216 verriers, 235 couteliers, 245 ouvriers-brasseurs, 267 cochers, 272 marchands de vin et liqueurs, 300 tailleurs de limes, 313 potiers et 397 garçons d'hôtel.

TOUT-AGAUNE